

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 1 (1909)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Ennemis masqués  
**Autor:** Huggler, Auguste  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382747>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE

## SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement: 3 fr. par an

### SOMMAIRE:

|                                                                   | Page |                                                 | Page  |
|-------------------------------------------------------------------|------|-------------------------------------------------|-------|
| 1. Ennemis masqués . . . . .                                      | 9    | 3. Congrès des fédérations syndicales . . . . . | 14-16 |
| 2. Le mouvement syndical en Suisse pendant l'année 1908 . . . . . | 11   | 4. Mouvement syndical international . . . . .   | 16    |
|                                                                   |      | 5. L'action directe . . . . .                   | 18    |

### Ennemis masqués.

La classe ouvrière organisée a, en dehors des nombreux et puissants adversaires qui la combattent ouvertement, des ennemis masqués qui se cachent tout près de l'organisation, parfois dans son intérieur, et qui sont d'autant plus dangereux qu'ils opèrent très habilement dans l'obscurité où il est difficile de les voir.

Il est aussi notre devoir de nous tenir sur la piste de ces sujets qui redoutent la lumière, auxquels forces et courage font défaut, qui ne peuvent par conséquent opérer qu'avec des moyens secrets et perfides. Nous devons tâcher de les découvrir et d'arrêter leur œuvre destructive.

A peine l'Union des fédérations syndicales était-elle formée que ces ennemis masqués ont commencé à bouger. Les uns s'efforcent d'arrêter l'extension de l'Union, tandis que les autres s'attaquent directement aux fédérations industrielles. En pénétrant dans leurs sections, ils cherchent de semer la division parmi les membres et de répandre le découragement et la méfiance contre les organisations centrales et leurs fonctionnaires, auxquels on dégoûte le travail et rend la vie aussi amère que possible.

Nous avons rencontré de superbes exemples quand il s'agissait pour la fédération suisse des chauffeurs et machinistes de discuter l'entrée dans l'Union des fédérations syndicales. A ce moment, un collaborateur mystérieux du *Dampf* («Vapeur»), l'organe officiel de cette fédération, nous soupçonna ouvertement de vouloir nous emparer de la caisse de retraite ou de décès des chauffeurs pour en faire profiter les grèves d'autres corporations.

Nous avons trouvé indigne de notre organisation de nous défendre contre de telles accusations plus bêtes que méchantes.

Il suffisait à ceux qui voulaient être renseignés à ce sujet de jeter un seul coup d'œil sur les statuts de l'Union pour se rendre compte que ces suspicions n'avaient plus de sens depuis la nouvelle formation de l'Union. Cependant, l'auteur de ce fameux canard

lancé dans le *Dampf* a trouvé son maître dans le *Bund*, dont la note adressée dernièrement aux cheminots contre leur adhésion à l'Union syndicale était moins longue, mais d'autant plus mauvaise.

Le correspondant du *Bund* n'a pas non plus eu le courage d'accompagner la bombe lancée contre nous de ses initiales. Comme il a vu l'inutilité de nous soupçonner directement, il chercha d'effrayer les cheminots en agitant la bannière rouge de la grève générale. A défaut d'arguments solides, il chercha de confondre le comité directeur de l'Union des fédérations syndicales avec les éléments les plus extrêmes de l'Union ouvrière à Zurich. Ces derniers avaient, par une critique un peu raide de l'attitude des conseillers d'Etat Ernst et Vogelsanger, à l'occasion de la grève des ouvriers sur bois chez Aeschbacher, mis en branle tous les grenadiers de la société du Grutli. La célèbre journée d'Uster était le fruit de ces événements. Ce serait perdre un temps précieux que de s'expliquer avec des adversaires aussi peu honnêtes.

La grève des postiers en France aurait dû suffire pour démontrer clairement à tous les travailleurs de l'Etat que, réduits à leurs propres forces, c'est-à-dire sans l'appui de toute la classe ouvrière, même avec l'arme la plus redoutable dans la lutte économique, ils ne peuvent tenir tête à la coalition de leurs adversaires qui sont exactement les mêmes qui combattent toute la classe ouvrière organisée.

Les travailleurs de l'Etat, autant les postiers que les cheminots, aussi bien en Suisse qu'en France, devraient aussi savoir à l'heure qu'il est par la façon comme ils sont traités par les grands pontifes, que malgré les plus belles promesses des politiciens bourgeois, malgré leurs droits politiques, ils n'iront pas bien loin sans l'appui des autres ouvriers. Déjà maintenant on a du moins en partie supprimé aux travailleurs de l'Etat en Suisse le droit de siéger dans les autorités. Aux petits fonctionnaires de l'Etat on conteste le droit de prendre une part active au mouvement coopératif. En France, le droit de se syndiquer librement est contesté aux travailleurs de l'Etat et en Suisse comme ailleurs on ne se gêne pas de leur contester publiquement le droit de grève. Pour justifier

un peu toutes ces restrictions des droits des travailleurs de l'Etat, on parle toujours de dommages causés au public, sans ce préoccuper d'établir qui on entend par ce public, sans se demander s'il ne faut pas aussi rendre responsables de ces dommages les hommes du gouvernement qui, par leur mauvais vouloir, ont forcé les travailleurs de l'Etat de se mettre en grève.

Ainsi, d'après l'avis de nos bourgeois compétents, l'ouvrier cesse d'être un homme, il n'est plus citoyen dès qu'il entre au service de l'Etat.

Nos travailleurs de l'Etat, à moins d'être complètement aveugles, ont déjà dû s'apercevoir de ce que les quelques avantages que la bourgeoisie leur accorde (à grande peine du reste) vont au prix de leurs droits et de leur liberté.

Cela devrait suffire aussi bien aux cheminots qu'aux chauffeurs et à tant d'autres pour réfléchir *eux-mêmes* si oui ou non ils ont un intérêt à s'unir aux autres travailleurs syndiqués en Suisse, en adhérant à l'Union des fédérations syndicales. Dans tous les cas, ils feront bien de fixer de très près les messieurs qui leur donnent des *bons conseils* en restant dans l'*obscurité*.

\* \* \*

Nos anarcho-syndicalistes, tout en partant d'un point de vue opposé à celui des premiers, arrivent à compléter dignement l'œuvre destructive. Il ne sont pas moins zélés quand il s'agit d'arrêter le développement des fédérations industrielles. Leur tactique et leur conception sont suffisamment connues; par contre, nos lecteurs auront un intérêt à connaître leur dernier coup de maître. On sait qu'à la suite du renvoi de plusieurs ouvrières syndiquées, les produits des fabriques de cigares et tabacs de *Vautier Frères*, à Grandson et Yverdon, sont boycottés depuis deux ans par « toute la classe ouvrière en Suisse ». Enfin, après deux années de boycottage, l'établissement Vautier s'est rendu compte de ce que son principal concurrent, la fabrique *Burrus*, à Boncourt et Sainte-Croix-aux-Mines (Alsace), lui enlevait peu à peu sa clientèle. Cette situation finit par décider MM. Vautier à entrer en relations avec le comité de la fédération des ouvriers de l'alimentation, pour savoir dans quelles conditions cette fédération, qui est encore la seule organisation sérieuse des travailleurs de l'industrie des tabacs existant en Suisse, serait disposée à faire le nécessaire pour la suppression du boycottage. Le comité de la fédération de l'alimentation formula les revendications suivantes:

1. Réintégration des anciennes grévistes avec participation aux augmentations des salaires entrées en vigueur depuis la grève.

2. Reconnaissance du droit du personnel de se syndiquer librement. Reconnaissance des mandataires de la fédération de l'alimentation comme représentants des intérêts ouvriers avec lesquels les fabricants s'engageraient à discuter tous les litiges concernant les conditions de travail et qui pourraient se produire à l'avenir entre MM. Vautier et leur personnel ouvrier.

3. Les convocations pour les réunions du syndicat ouvrier devront pouvoir être affichées dans la cour de la fabrique et, afin de faciliter l'encaissement des cotisations les jours de paie, le travail devra être arrêté dix minutes avant l'heure de sortie.

4. Un contrat collectif réglant à l'avance les principales conditions de travail devait être conclu entre les patrons et la fédération de l'alimentation.

Après plusieurs entrevues et forces correspondances, les patrons consentirent à accepter toutes ces revendications; il ne s'agissait plus que d'établir définitivement le contrat collectif, au sujet duquel MM. Vautier consentirent même à verser une somme respectable comme garantie du strict maintien du contrat. Si la maison Vautier eut fait de telles concessions à messieurs les syndicalistes, ils auraient sans doute crié victoire. Mais, comme c'étaient les mandits fonctionnaires d'une fédération centrale, ce résultat ne pouvait être qu'une œuvre de jaunes; *avant même que le boycott fut levé* (il ne l'est pas encore à l'heure qu'il est), on cria trahison!

Pourquoi? Simplement parce qu'on n'a pas voulu demander la permission à MM. les chefs syndicalistes d'entrer en pourparlers avec la maison Vautier. Ainsi, si le boycott avait eu du succès, ces messieurs risquaient de ne pas avoir leur part à la gloire.

Cependant, si ces messieurs ont été laissé de côté, nous avons de sérieux motifs pour le faire, sans contester en quoi que ce soit à la *Voix du Peuple* d'avoir fait l'impossible pour rendre le boycottage efficace.

D'abord messieurs les syndicalistes n'ont pour ainsi dire jamais cessé de tirer dans les jambes, soit directement, soit indirectement aux fonctionnaires des fédérations industrielles. Puis, il serait difficile de trouver un seul numéro de la *Voix du Peuple* qui ne combatte pas directement ou indirectement les tendances ou l'action des fédérations syndicales.

Du reste, nous nous sentions assez intelligents pour nous passer de la collaboration de gens qui ont si peu appris par leurs propres expériences. Finalement le fait qu'un des premiers commis-voyageurs, représentant de la maison Burrus, est en bonnes relations avec les chefs syndicalistes obligeait les mandataires de la Fédération de l'alimentation à se tenir sur leur garde. La maison Burrus, à l'heure actuelle, offre des conditions de travail inférieures à celles offertes actuellement par la maison Vautier; les travailleurs occupés dans les fabriques Burrus n'étant pas syndiqués, il était de notre devoir d'envisager la possibilité qu'en prolongeant le boycottage, malgré les offres de la maison Vautier, on finirait par nuire à un établissement où une bonne partie des ouvriers sont syndiqués avec nous, au seul profit d'un établissement avec des conditions de travail inférieures et où pour longtemps il n'y a guère de chance à ce que le personnel ouvrier se syndique.

Ni la Fédération de l'alimentation, ni l'Union des syndicats seraient dans le cas d'établir des preuves formelles à ce sujet; tout ce que leurs mandataires pouvaient faire, c'était de tenir compte de ce fait, d'écarter à l'avance ceux qui pouvaient avoir un intérêt spécial à la prolongation du lock-out, et de mettre les grévistes au courant de cette situation.

Le boycottage n'a jamais été levé et on n'a parlé de l'affaire Burrus qu'à quatre anciennes grévistes en leur demandant si elles en avaient connaissance et quelle serait leur attitude si le fait existait réellement.

Les syndicalistes de Lausanne ont si bien travaillé en fait de propagande que la majorité des ouvriers ignorants les craignent davantage que leurs patrons. Ainsi bon nombre d'ouvrières des fabriques Vautier ont déclaré ne plus retourner à une réunion si les syndicalistes étaient présents. Ceux-ci ont cependant voulu assister à ces réunions et en cela nous étions de leur avis. Pour empêcher un tumulte dans la dernière réunion, Huggler eut l'idée de déclarer que MM. Vautier étaient d'accord à ce que les syndicalistes assistent à l'assemblée, à condition de ne pas prendre la parole. Du coup, le plus parfait silence régnait, les camarades Huggler, Habesreiter et, pour finir, un des syndicalistes ont pu parler, l'assemblée s'est terminée par l'adhésion de plus de soixante ouvrières à la fédération de l'alimentation; plus tard il en fut de même à Grandson.

Voilà toute l'histoire qui a failli démonter toute l'armée des anarcho-syndicalistes en Suisse romande. Leur organe, la *Voix du peuple*, dénaturant complètement les faits, crie à pleins poumons: aux voleurs! aux traîtres!

Toutes ces bombes préparées à l'avance ne nous irritent plus; nous sommes plus que jamais résolus à lutter, coûte que coûte, contre l'«anarchie» aussi bien que contre la «bourgeoisie». Aucune calomnie, aucun hypnotiseur des masses ouvrières ne nous fera renoncer à quoi que ce soit de ce que nous jugerons utile au développement des fédérations industrielles centralisées par nations, coalisées internationalement, la seule forme de l'organisation syndicale qui jusqu'à présent ait fournies preuves de capacité. Si en passant, nous marchons sur les pieds aux adversaires masqués, tant pis pour eux; ils ont le droit de se plaindre.

 *Auguste Huggler.*

## Le mouvement syndical en Suisse pendant l'année 1908.

Pour pénétrer à fond le rouage du mouvement syndical et pour pouvoir juger de la marche en connaissance de cause, il ne suffit pas de connaître simplement ses causes et son but; il s'agit encore de connaître ce qui est entre deux, c'est-à-dire la situation générale, politique et économique.

C'est là une tâche qui n'est pas aisée à accomplir. Nous ne pourrions la remplir que peu à peu et, au fond, on ne peut en vouloir aux grands philosophes, aux philanthropes et à d'autres impatients, s'ils préfèrent se passer d'un tel effort pour enterrer sans autre la société toute entière avec ses vices, ses maux et ses institutions iniques, afin de faire place à une société nouvelle.

Cependant, c'est précisément l'histoire du mouvement ouvrier qui nous apprend qu'en matière sociale les choses ne vont pas simplement comme «on veut». Les transformations s'accomplissent plutôt selon notre «pouvoir», dont le vouloir reste une première condition, ni plus, ni moins.

Plus nous saurons apprécier et saisir nettement les circonstances qui nous entourent et qui restent déterminantes pour notre mouvement social, mieux nous serons qualifiés pour *réagir* sur ces circonstances, pour mettre au service de notre volonté, de notre but les forces et moyens disponibles. Les conditions politiques données, le degré de développement atteint par une organisation, les qualités ou capacités techniques et intellectuelles des travailleurs intéressés, la puissance des fédérations patronales auxquelles on a affaire, sont autant de facteurs qui en détail contribuent à établir l'extension, le développement et les succès du mouvement ouvrier. Pourtant, tous ensemble dépendent de nouveau plus ou moins de la situation économique générale, par laquelle nous entendons les rapports entre les moyens de production, les forces disponibles de la main d'œuvre, la quantité de produits accumulés et la force ou plutôt la possibilité de consommation de la population.

Ces raisons nous font admettre qu'en examinant d'abord rapidement l'ensemble des conditions économiques du pays, cela contribuera à mieux faire comprendre et à apprécier sainement le mouvement syndical en Suisse, sur lequel nous aurons à rapporter dans la suite.

\* \* \*

### Aperçu général des conditions économiques en Suisse.

Rappelons que la fertilité du sol sur lequel nous vivons est très restreinte en proportion du nombre des habitants. Sur une étendue de 41,400 km<sup>2</sup> environ, la Suisse ne possède que 30,900 km<sup>2</sup> de sol arable dont il faut encore déduire plus d'un quart qui ne se prête qu'à des cultures forestières. La plus grande partie du sol suisse ne se laisse arracher qu'à grande peine des récoltes assez maigres. Puis il reste les conditions du climat et de la température, assez rudes et irrégulières pour menacer continuellement les produits (résultats) du travail agricole.

Quoiqu'avec l'appui de l'Etat nos paysans fassent de grands efforts pour l'extension du sol arable ou pour augmenter sa fertilité par une culture mieux conforme aux dispositions du sol et du climat, les